

Embargo jusqu'à 10 h 15



Communiqué de presse

Jeudi 1^{er} février 2024

Nouvelle législature : saisir les chances

L'économie suisse a besoin de conditions-cadre stables et compétitives

Pour la législature qui a débuté, economie suisse attend du Conseil fédéral et du Parlement qu'ils fassent avancer, de manière décidée, les prochaines réformes de politique économique. Dans le dossier européen, il s'agira de tirer profit des préparatifs prometteurs et d'entamer maintenant les négociations. En politique intérieure aussi, il faudra faire des choix politiques importants. La Suisse doit ainsi parvenir à mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre indigène. L'économie s'oppose à un développement irresponsable et coûteux de la prévoyance vieillesse. economie suisse dit donc clairement non à l'initiative pour une 13^e rente AVS.

La conférence de presse annuelle d'economie suisse, la faïtière des petites et grandes entreprises suisses, s'est tenue aujourd'hui sous le signe de la nouvelle législature. « Cette législature offre des opportunités », a souligné Christoph Mäder, président d'economie suisse. Dans de nombreux domaines de politique économique, tout est en place. Il s'agit maintenant de marquer des points.

Politique européenne : le moment est venu de négocier

En ce qui concerne la politique européenne, le Conseil fédéral est parvenu à créer, après d'intenses discussions exploratoires, une situation favorable pour les négociations en vue d'un paquet d'« accords bilatéraux III ». Des progrès considérables ont été réalisés par rapport à l'accord-cadre. L'approche par paquet choisie par le Conseil fédéral convainc, car les questions en suspens sont réglées de manière sectorielle dans chaque accord et que ce paquet comprend de nouveaux accords importants, notamment dans le domaine de l'électricité. « Ce qui compte, c'est que le Conseil fédéral démarre maintenant les négociations et qu'il présente au Parlement un paquet convaincant qui permettra de stabiliser les relations avec le principal partenaire commercial de la Suisse », a déclaré Christoph Mäder. Le paquet d'« accords bilatéraux III » est une chance qu'il faut saisir pendant la nouvelle législature.

Pénurie de main-d'œuvre : mieux utiliser le potentiel indigène

La pénurie de main-d'œuvre représente un défi majeur pour les entreprises suisses. Les milieux économiques et politiques doivent prendre des mesures ciblées pour mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre indigène. Mieux elle l'utilisera, moins la Suisse sera dépendante de la main-d'œuvre étrangère. Avec une action commune des forces bourgeoises et libérales, il sera possible de faire bouger les choses pendant cette législature. Des incitations inopportunes et des obstacles inutiles pour les travailleurs doivent être éliminés. Il faut encore améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Les personnes qui souhaitent travailler plus longtemps doivent pouvoir le faire facilement. C'est la raison pour laquelle economie suisse soutient également l'initiative sur les rentes soumise en votation le 3 mars prochain. Un autre levier important est l'accroissement de la productivité

du travail. Automatiser et numériser des processus de travail permet d'améliorer l'efficacité dans les entreprises. Il est essentiel que ces dernières bénéficient d'un environnement compétitif et puissent utiliser les nouvelles technologies. Il faut, enfin, enrayer la forte demande de l'État pour accroître la main-d'œuvre administrative, car il est grand temps de freiner la multiplication du nombre de postes dans la fonction publique.

Au vu de l'évolution démographique, le potentiel de main-d'œuvre indigène ne sera pas totalement suffisant. « Si nous souhaitons, d'une part, maintenir la prospérité et les standards actuels en matière de services et, d'autre part, continuer à nous développer en tant qu'économie – ce qui est le cas –, nous aurons également besoin de main-d'œuvre spécialisée étrangère », a déclaré Monika Rühl, présidente de la direction d'économiesuisse. La libre circulation des personnes avec l'UE, qui permet une immigration en phase avec les besoins du marché du travail, nous aide à la trouver. economiesuisse estime que des propositions telles qu'une taxe sur l'immigration, qui ne sont pas compatibles avec la libre circulation des personnes avec l'UE, ne produiraient pas l'effet escompté. « C'est pourquoi l'économie rejette fermement les propositions impliquant de dénoncer la libre circulation des personnes », a souligné Monika Rühl.

13^e rente AVS : l'initiative des syndicats réduit le pouvoir d'achat

L'AVS est un pilier majeur du système de prévoyance vieillesse, mais elle est financièrement instable depuis des années. La TVA a été relevée en début d'année afin de stabiliser temporairement l'AVS. Cette hausse d'impôts pèse toutefois aussi sur le pouvoir d'achat. C'est pourquoi il faut éviter d'autres augmentations d'impôts. C'est pourtant bien une nouvelle hausse d'impôts qui sera soumise en votation en mars : si les votants suisses acceptent l'initiative des syndicats pour une 13^e rente AVS, cela entraînera des coûts annuels supplémentaires de quelque 5 milliards de francs. Ces dépenses devront être financées par un nouveau relèvement de la TVA ou des cotisations salariales. Le pouvoir d'achat de la population serait ainsi à nouveau réduit et l'AVS se retrouverait dans une situation financière encore plus précaire. economiesuisse s'oppose donc clairement à ce développement des prestations irresponsable et coûteux.

Pour toute question :
Cristina Gaggini
Directrice romande
Téléphone : +41 78 781 82 39
Courriel : cristina.gaggini@economiesuisse.ch

Embargo jusqu'à 10 h 15

Conférence de presse annuelle 2024

Jeudi 1^{er} février 2024

Seul le texte prononcé fait foi.

Une législature d'opportunités

Christoph Mäder, président d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

Course après course, Marco Odermatt, notre skieur suisse, le démontre de manière éclatante. Avec de la discipline, du courage et de l'optimisme, il est possible de réaliser des performances de haut niveau et de remporter des succès exceptionnels. En politique aussi, nous devrions nous inspirer de cette attitude positive. Au départ de la piste, on peut bien sûr déplorer de mauvaises conditions météorologiques ou d'enneigement. Mais on peut également voir les chances et relever les défis avec courage et détermination. Si on transpose cela à la politique suisse, cela signifie qu'au cours des quatre prochaines années, le Parlement nouvellement élu aura la possibilité d'aller de l'avant dans les réformes à venir et les orientations à prendre. Cette législature peut devenir une période d'opportunités, que nous devrions saisir.

Prenez la politique européenne actuelle. Après d'intenses discussions exploratoires, nous disposons désormais d'un mandat de négociation solide. L'approche par paquet convainc, car les questions en suspens sont réglées de manière sectorielle dans chaque accord et ce paquet comprend de nouveaux accords importants, sur l'électricité par exemple. La situation actuelle est nettement meilleure que celle de l'accord-cadre institutionnel en 2021. Il reste bien sûr des questions à régler lors des négociations. Ce qui compte, c'est que le Conseil fédéral démarre les discussions maintenant et qu'il présentera au Parlement un paquet convaincant, qui permettra de stabiliser et de développer les relations avec le principal partenaire commercial de la Suisse. C'est une opportunité que nous devons absolument saisir pendant cette nouvelle législature.

La politique de libre-échange offre également des opportunités : dans les faits, les accords de libre-échange constituent actuellement la seule option pour développer le réseau de commerce extérieur de la Suisse. Car malheureusement, nous le savons tous, le multilatéralisme ne permet actuellement guère d'obtenir des améliorations. En ce moment, nous faisons en revanche des progrès en matière de libre-échange avec plusieurs partenaires commerciaux, ce qui est réjouissant. La Suisse a pu arrêter les grandes lignes d'un accord avec l'Inde et moderniser celui avec le Chili. Et elle est en pourparlers avec la Chine. Il est indéniable que de tels accords sont dans l'intérêt de nos nombreuses entreprises orientées à l'exportation et de toute la Suisse. En matière de politique intérieure, il s'agira, au cours de

la législature qui vient de commencer, de convaincre le monde politique et la population de l'utilité d'un commerce libre et équitable. C'est ambitieux, mais faisable.

Je suis convaincu que nous devons également faire face au défi croissant de la pénurie de main-d'œuvre avec une attitude sportive et optimiste. Une action commune des forces libérales et bourgeoises ouvrirait de nombreuses possibilités pour enfin mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre indigène. Mieux nous l'utiliserons, moins la Suisse sera dépendante de la main-d'œuvre étrangère. Il existe, pour l'essentiel, trois leviers :

- Le premier levier efficace consiste à améliorer les conditions pour les salariés. Nous devons supprimer des incitations inopportunes, du côté de la progression fiscale par exemple, afin qu'il soit effectivement intéressant de travailler davantage. Nous devons faire en sorte que les individus puissent travailler de manière plus flexible et partir à la retraite plus tard. Et nous devons continuer à améliorer la conciliation entre travail et famille. Pour ces aspects, la balle est dans le camp politique : il s'agit de créer des conditions-cadre appropriées pour les travailleurs et les employeurs. Mais il est tout aussi important que les milieux économiques apportent leur contribution. Notre objectif doit être qu'un maximum d'entreprises contribuent activement à réduire la pénurie de main-d'œuvre. Les collaborateurs âgés doivent rester en emploi aussi longtemps que possible. Les entreprises peuvent promouvoir la conciliation du travail et de la famille, avec des offres et des mesures de soutien pour l'accueil extra-familial des enfants par exemple.
- Le deuxième levier, ce sont des mesures visant à accroître la productivité du travail. Ici, la balle est dans le camp des milieux politiques et économiques. Les premiers doivent créer des conditions-cadre compétitives et favorables à l'innovation. Les seconds doivent créer des processus de travail aussi efficaces et productifs que possible grâce à l'automatisation, à la numérisation et à l'utilisation de l'intelligence artificielle.
- Troisièmement, nous devons enrayer la forte demande de l'État en vue de renforcer le personnel de l'administration. Ces dernières années, celui-ci a embauché à tour de bras. Le fait que les emplois augmentent plus fortement dans le secteur public que dans le secteur privé constitue un problème, car l'expansion de l'État accentue encore la pénurie de main-d'œuvre.

Je reviens aux opportunités offertes par la présente législature. Il y en a également dans le domaine de la prévoyance vieillesse. Avec l'initiative sur les rentes, qui sera votée dans quelques semaines, et la réforme de la LPP, sur laquelle nous voterons également en 2024, nous avons sur la table deux projets qui pourraient contribuer non seulement à une meilleure utilisation du potentiel de main-d'œuvre, mais également à un financement durable des assurances sociales. L'initiative pour une 13^e rente AVS est, quant à elle, carrément dangereuse. La TVA a été relevée en début d'année afin de stabiliser l'AVS actuelle pour quelques années. Le pouvoir d'achat s'en trouve réduit, c'est certain. En cas d'acceptation d'une 13^e rente, la TVA ou les cotisations salariales seraient à nouveau relevées considérablement pour pouvoir financer les quelque 5 milliards de coûts supplémentaires par année. Cette 13^e rente représenterait une charge supplémentaire énorme pour les travailleurs et mettrait l'AVS dans une situation financière encore plus difficile. Nous devons le dire sans détours : l'initiative pour une 13^e rente AVS réduit le pouvoir d'achat d'une grande majorité de la population.

Passons à un sujet plus réjouissant : l'an dernier, le frein à l'endettement a fêté ses 20 ans. Vous ne serez pas surpris si je vous dis que j'en suis un grand fan. Cet outil a indéniablement montré son efficacité pour gérer les dépenses de la Confédération. Avec ses exigences contraignantes, il fixe un

cadre pour prioriser les dépenses, il renforce la planification financière à moyen terme et il impose une discipline au Parlement et à l'administration fédérale. Des règles budgétaires institutionnalisées aident à contenir la tendance à l'endettement des États, c'est incontestable. Mais elles ne sont efficaces que si le Conseil fédéral et le Parlement les respectent. Il faut une volonté politique. Prenez les critères de Maastricht fixés par l'UE. Plus d'un État membre de l'UE les a déjà enfreints à plusieurs reprises. Chez nous aussi, le monde politique joue avec l'idée d'assouplir le frein à l'endettement ou d'en écarter certaines dépenses. Nous devons résister à la tentation. Nous devons nous rappeler que la bonne santé de nos finances ces dernières années a largement contribué à notre prospérité. Il est décisif de respecter rigoureusement le frein à l'endettement afin de garantir la stabilité et la croissance économique à long terme.

J'arrive maintenant à la dernière porte de notre descente de la législature : l'approvisionnement énergétique. L'économie a soutenu la loi sur la protection du climat acceptée par le peuple. Economiesuisse s'engage également en faveur de la loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité, aussi appelée « acte modificateur unique ». Si la Suisse entend rester économiquement prospère tout en atteignant ses objectifs climatiques, elle doit doubler sa production d'électricité climatiquement neutre d'ici à 2050. C'est une tâche herculéenne ! L'acte modificateur unique constitue, à cet égard, une première étape indispensable. Une autre étape tout aussi importante est de mener un débat ouvert et constructif sur l'énergie nucléaire. Pour atteindre l'objectif zéro émission nette, il faut davantage de toutes les énergies respectueuses du climat : nous avons donc besoin des énergies hydraulique, solaire, éolienne et nucléaire. Cela m'amène à l'initiative sur la biodiversité : permettez-moi de dire, tout d'abord, que la biodiversité est évidemment très importante. Mais cette initiative fait fausse route. Elle compliquerait la construction de centrales éoliennes et hydroélectriques ainsi que celle d'installations solaires alpines. L'accepter reviendrait à mettre un coup d'arrêt au développement des énergies renouvelables. Pour Economiesuisse, la situation est claire : il importe de saisir les opportunités, en l'occurrence l'acte modificateur unique, mais d'éviter les écueils, comme l'initiative sur la biodiversité.

Mesdames et Messieurs, il y a beaucoup à faire pendant cette nouvelle législature. Il nous appartient de nous atteler aux réformes nécessaires et de saisir les opportunités. Le moment est venu d'agir. Et, pour conclure, je dirai que « faire, c'est comme vouloir, mais en mieux. » Allons-y !

Je vous remercie de votre attention.

Embargo jusqu'à 10 h 15

Conférence de presse annuelle 2024

Jeudi 1^{er} février 2024

Seul le texte prononcé fait foi.

Accords bilatéraux III : le moment est venu de négocier

Monika Rühl, présidente de la direction d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

Je suis toujours étonnée d'entendre dire que les accords bilatéraux avec l'UE ne sont pas si importants que cela ; que la Suisse n'a en réalité pas besoin de tels accords et que l'accord de libre-échange de 1972 suffit amplement. Mesdames et Messieurs, ces milieux se trompent. La Suisse n'est pas tenue de conclure des accords bilatéraux avec l'UE. Non, elle le fait parce qu'elle le souhaite – parce que c'est dans l'intérêt de notre pays.

Prenons l'exemple d'« Horizon Europe ». Bien entendu, nous ne sommes pas obligés de participer à ce programme. Et pourtant, la situation est claire : la Suisse est un leader mondial dans le domaine de la recherche. Nos hautes écoles et nos entreprises sont performantes et interconnectées au niveau international. Il est donc logique que nos hautes écoles puissent continuer à participer à des projets de recherche dans le monde entier – pas seulement, mais aussi en Europe. L'actuelle non-association à « Horizon Europe » pose problème à cet égard : les chercheurs des hautes écoles suisses ne peuvent plus assumer un rôle de coordination et de direction dans le cadre de projets de recherche d'envergure internationale. Ils n'ont pas non plus accès au programme d'excellence du Conseil européen de la recherche (CER). La conséquence est évidente : les meilleurs talents ne voudront plus, à plus ou moins long terme, faire de la recherche chez nous. L'attractivité de notre pays pour la recherche-développement est en danger. Aussi est-il indéniablement dans l'intérêt de la Suisse de restaurer rapidement une association à part entière.

Un autre exemple est notre approvisionnement électrique. Bien entendu, nous ne sommes pas obligés de conclure un accord sur l'électricité avec l'UE. Mais là aussi, les conséquences d'une mise à l'écart sont considérables : à partir de 2025, la Suisse sera confrontée à un risque important en ce qui concerne les importations d'électricité, notamment en hiver, c'est un fait. Le problème résulte entre autres de nouvelles réglementations au sein de l'UE qui prévoient qu'à partir de 2025, 70 % des capacités du réseau devront être réservées au commerce de l'électricité au sein du marché intérieur. Un accord sur l'électricité mettrait la Suisse sur un pied d'égalité avec les États membres de l'UE. Un tel accord est donc important pour améliorer la stabilité du réseau, renforcer la sécurité d'approvisionnement et créer de nouvelles opportunités commerciales, dans le domaine de

l'hydraulique par exemple. C'est aussi une question de coût : selon une étude de l'EPFZ réalisée à la demande d'economiesuisse, un accord sur l'électricité permettrait à la Suisse d'économiser quelque 50 milliards de francs d'ici à 2050.

Ces questions ne sont que deux des thèmes couverts par l'actuel paquet d'« accords bilatéraux III » que le Conseil fédéral souhaite négocier avec l'UE. economiesuisse a également été invitée à prendre position sur le mandat de négociation dans le cadre des consultations en cours. Nous avons consulté nos membres ces dernières semaines et disposons désormais d'une position consolidée des milieux économiques, que nous enverrons au Conseil fédéral dans les prochains jours.

Nos membres soutiennent unanimement l'ouverture de négociations. L'actuel mandat de négociation est solide. Pour nos membres, les priorités sont en particulier les suivantes : clarifier les questions en suspens dans le domaine de la libre circulation des personnes, maintenir l'accord sur les obstacles techniques au commerce, restaurer au plus vite la participation à part entière aux programmes de recherche de l'UE et conclure l'accord sur l'électricité.

Aux yeux de l'économie, le Suisse devrait démarrer les négociations maintenant. À cet égard, il est clair que le Conseil fédéral doit négocier fermement. En ce qui concerne la directive européenne sur la citoyenneté, il faut veiller à ce que le lien avec le marché du travail soit conservé. Les milieux économiques ne sont pas ouverts à une reprise de cette directive qui aille au-delà. À nos yeux, il est essentiel que les points réglés lors des discussions exploratoires le soient de manière contraignante dans le cadre des négociations. On peut ainsi éviter l'immigration ciblant les assurances sociales.

La protection des salaires est, quant à elle, assurée de notre point de vue. Le principe « salaire égal à travail égal au même endroit » est explicitement stipulé et la « clause de non-régression » garantit la protection actuelle des salaires. Cela doit rester ainsi.

Les milieux économiques saluent, par ailleurs, la procédure proposée en vue du règlement des différends. Celle-ci fait aussi l'objet de critiques, mais la situation actuelle est bien plus délicate : l'UE édicte déjà des mesures de compensation, mais elle le fait de manière unilatérale, comme nous le voyons avec « Horizon Europe », la réglementation boursière ou les produits médicaux. Cela va changer avec les règles institutionnelles et la procédure de règlement des différends : il y aura, à l'avenir, une procédure établie dans laquelle les deux partenaires commerciaux auront les mêmes droits et obligations. Avec un tribunal arbitral paritaire, la Suisse disposera enfin d'un instrument lui permettant de faire valoir ses intérêts par la voie judiciaire. Si, aujourd'hui, c'est la loi du plus fort qui s'applique au détriment de la Suisse, nous aurons à l'avenir une procédure claire et conforme à l'État de droit.

L'économie suisse accepte, enfin, la fixation d'un mécanisme contraignant pour une contribution de cohésion régulière. Eu égard à la hauteur et à la nature de la contribution à l'avenir, les milieux économiques souhaitent toutefois être impliqués à un stade précoce. De nombreuses entreprises suisses sont présentes, créent des emplois et réalisent des investissements dans les États membres de l'UE qui bénéficient de contributions de cohésion. C'est pourquoi il est décisif de continuer à exploiter les synergies entre le secteur privé et la Confédération. Ensemble, nous pouvons accomplir davantage.

Permettez-moi d'aborder maintenant une autre question étroitement liée à la politique européenne : l'immigration via la libre circulation des personnes avec l'UE. Oui, nous devons parler d'immigration.

Elle est élevée et même trop pour certains. Nous prenons très au sérieux les craintes de certaines parties de la population. Il faut des solutions – et il en existe. Christoph Mäder l’a expliqué à l’instant : nous devons parvenir à mieux utiliser le potentiel de main-d’œuvre indigène. Nous y parviendrons, avec l’aide de la politique et de l’économie. Au vu de l’évolution démographique, ce serait toutefois une erreur de penser que le potentiel de main-d’œuvre indigène serait totalement suffisant. Si nous entendons, d’une part, maintenir la prospérité et les standards actuels en matière de services et, d’autre part, continuer à nous développer en tant qu’économie, nous aurons également besoin de main-d’œuvre étrangère à l’avenir. La libre circulation des personnes avec l’UE est utile pour cela, car elle autorise une immigration vers le marché du travail en phase avec les besoins. C’est pourquoi nous rejetons fermement les propositions impliquant la résiliation de la libre circulation des personnes.

La libre circulation des personnes n’est pas le problème, au contraire, elle fait partie de la solution. Résilier l’accord concerné serait dommageable non seulement pour le marché du travail, mais aussi pour la place économique suisse dans son ensemble. Et, nous le savons tous, cet accord est lié aux autres accords bilatéraux I. C’est pourquoi je suis toujours étonnée d’entendre dire qu’on peut introduire une sorte de « taxe de séjour » ou autre taxe pour les travailleurs immigrés, comme si ces travailleurs venaient en Suisse en vacances. C’est tout le contraire en réalité. Ils viennent en Suisse pour travailler. Ce faisant, ils apportent une contribution importante non seulement à notre prospérité, mais également, par le biais des impôts, à nos finances et services publics. Introduire une « taxe de séjour » ou une taxe sur l’immigration est donc une proposition douteuse du point de vue de l’économie et de la politique européenne : une telle taxe serait tout simplement incompatible avec la libre circulation des personnes et l’interdiction de discriminer qu’elle prévoit.

Les milieux économiques estiment qu’il existe des solutions qui abordent la question de l’immigration de manière ciblée. Elles sont à chercher en premier lieu, ici en Suisse, au moyen d’une meilleure utilisation du potentiel de main-d’œuvre indigène. S’en prendre à la libre circulation des personnes et aux accords bilatéraux ne serait pas la bonne solution. L’économie continuera de s’opposer fermement à de telles attaques.

Je vous remercie de votre attention.